

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2017

RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL - (N° 19)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 234

présenté par

M. Quatennens, Mme Taurine, M. Ruffin, M. Larive, Mme Rubin, Mme Autain, Mme Ressiguiet,
M. Ratenon, M. Prud'homme, Mme Panot, Mme Obono, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Mélenchon, M. Lachaud, Mme Fiat et M. Bernalicis

ARTICLE 5

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Selon nous, rien ne justifie ni la méthode, ni l'empressement du Gouvernement à faire examiner ce projet de loi par le Parlement dans de telles conditions. L'ampleur des réformes qui y sont proposées mérite un examen serein et exhaustif par le Parlement.